



LE P/CLAUDE BEGRES

## Le débat rouvert sur les aidants sexuels

**ESTIMANT** que la société avait mûri, Sophie Cluzel, la secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, souhaite légaliser les aidants sexuels. Elle a rouvert le débat ce week-end, se disant « très favorable à ce qu'on puisse accompagner [la] vie intime, affective et sexuelle » des personnes handicapées. Elle a ainsi saisi le CCNE (Comité consultatif national d'éthique) sur le sujet. La question avait déjà fait débat en 2012, mais le CCNE avait émis un avis défavorable.

### Quelle est la situation aujourd'hui ?

Le recours à un accompagnant sexuel est illégal. Pourtant, depuis 2014, l'association Appas (Association pour la promotion de l'accompagnement sexuel) propose une formation dont l'objectif est clair : « Permettre aux personnes en situation de handicap d'avoir accès à une vie intime, sensuelle et sexuelle. » Selon sa présidente, Jill Prévôt-Nuss, environ 80 personnes ont suivi cette formation, dont une vingtaine exercent aujourd'hui, contre rémunération. « Au regard de la loi, ces personnes sont condamnables, et nous aussi, puisque nous

sommes considérés comme des proxénètes », assume-t-elle. Elle n'a pourtant jamais eu de problème avec la justice. « Honnêtement, vous connaissez quelqu'un qui va mettre une personne handicapée en prison pour avoir eu recours à du sexe tarifé ? » interroge Fabrice Flageul, un accompagnant.

### Comment cela se passe-t-il à l'étranger ?

Plusieurs pays européens encadrent déjà ce recours : Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Belgique et Suisse. Dans ce dernier pays, l'association Corps solidaires dispense une formation de 12 jours répartis sur un an avec des cours théoriques de droit, de sexologie, d'éthique... Mais aussi de détente corporelle. Un programme similaire à celui proposé en France par l'Appas.

### Que veulent les associations ?

Selon Alice Vigne, assistante sexuelle en France depuis plusieurs années, il est nécessaire de donner un cadre légal à cette pratique. « Il s'agit avant tout de demander à ces personnes quel est leur désir. Cela peut être de regarder un film ensemble, des caresses, ou un

rapport sexuel », explique-t-elle. « Les personnes handicapées sont souvent manipulées en permanence, par le corps médical, mais elles ne sont pas actives dans ce rapport. Il s'agit de leur donner la possibilité de devenir actrices du rapport intime. » Mais d'autres associations comme le CLHEE (Collectif lutte et handicaps pour l'égalité et l'émancipation) s'y opposent, notamment car cela fait « de la sexualité un service commercial » et « place encore une fois la personne handicapée en objet de charité ».

ADÉLAÏDE TENAGLIA

Paris (11<sup>e</sup>), mars 2018. Le café-restaurant Joyeux, emploie des personnes autistes ou trisomiques. Le gouvernement veut développer l'apprentissage pour favoriser l'emploi des handicapés.

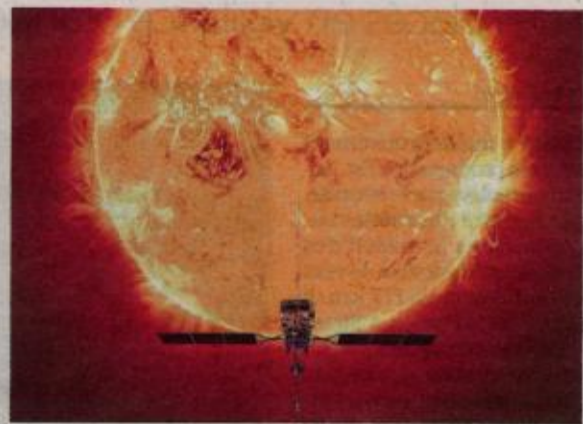


Il s'agit avant tout de demander à ces personnes quel est leur désir

ALICE VIGNE, ASSISTANTE SEXUELLE EN FRANCE

## ACTU EXPRESS

### Le soleil comme objectif



EPH/MAXPPP/ESA/AG MEDIALAB HANDOUT

Le voyage de Solar Orbiter commence. La sonde de l'Agence spatiale européenne (*photo*) a décollé avec succès hier à 6 heures (heure française) de Cap Canaveral en Floride, lancée par une fusée américaine dans le cadre d'un partenariat avec la Nasa.

« Tout se passe bien, les deux panneaux solaires, nécessaires au chargement des batteries, ont été déployés environ 75 minutes après le décollage, et le satellite atteint sa vitesse de croisière », a assuré Jane Lefort,

responsable des opérations scientifiques de la sonde. Après un passage par l'orbite de Vénus, puis celle de Mercure, le satellite, dont la vitesse maximale atteindra 245 000 km/h, s'approchera à 42 millions de kilomètres « seulement » du Soleil, protégée par un bouclier thermique (il y fait 600°C). Elle étudiera pendant la prochaine décennie l'astre et principalement ces tempêtes solaires chargées de particules qui peuvent provoquer des pannes d'électricité sur Terre.

L.S.

## Et AUSSI

### POLÉMIQUE

« La jeune Mila est rescolarisée », a assuré hier sur LCI le secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'Education nationale, Gabriel Attal. Après la publication de sa vidéo controversée sur l'islam, suivie de menaces de mort et de viol, la lycéenne n'avait pas réintégré son établissement de Villefontaine (Isère).

### FIN DE VIE

Le midazolam, un puissant sédatif jusqu'ici réservé à un usage hospitalier,

sera disponible d'ici quatre mois dans les pharmacies pour les « médecins qui prennent en charge des patients en fin de vie à leur domicile ». Le ministère de la Santé l'a annoncé hier. Le président de la Fédération des médecins de France, le docteur Jean-Paul Hamon, avait réclamé cette mesure dans nos colonnes fin décembre après l'émotion suscitée par la mise en examen d'un confrère de Seine-Maritime ayant utilisé ces substances.

## LE 5/7 MATHILDE MUNOS

Retrouvez le mercredi à 6h44  
Histoires Politiques avec Jannick Alimi  
du quotidien **Le Parisien** **Aujourd'hui**



À SUIVRE SUR TWITTER #LE57INTER

INTERVENEZ